Je trie mes
déchets alimentaires

Suivez le guide !

Vienne Condrieu Agglomération

PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour les habitants des quartiers concernés par la collecte en point d'apport volontaire.

Introduction

Depuis le 1er janvier 2024, tous les habitants doivent bénéficier d'une solution de tri à la source des déchets alimentaires.

Aussi, Vienne Condrieu Agglomération offre une solution adaptée à votre quartier : la collecte des déchets alimentaires en point d'apport volontaire !

Le tri des déchets alimentaires, **pourquoi ?**

Réduire les ordures ménagères

Les déchets alimentaires représentent 1/3 de nos ordures ménagères. Avec cette collecte, ils ne seront plus incinérés, mais compostés.

Fabriquer un compost de qualité

Une fois collectés, vos déchets alimentaires sont transformés en un compost naturel. Celui-ci est prêt à être utilisé par des agriculteurs ou des paysagistes pour enrichir la terre et nourrir les cultures.

Comment ça marche ?

1

Je récupère mon kit de tri fourni gratuitement par l'Agglo : bioseau, sac kraft et badge ou application smartphone.

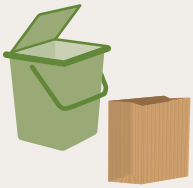

2

Chez moi, je trie mes déchets alimentaires dans le sac kraft positionné dans le bioseau.

3

Je dépose mes déchets alimentaires avec le sac kraft ou en vrac dans la borne la plus proche, en utilisant mon badge ou mon application smartphone.

Quels déchets alimentaires **sont acceptés ?**

Je mets

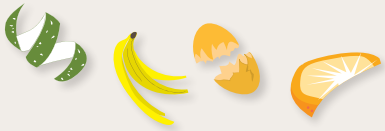

Préparations de repas
épluchures (dont agrumes, fruits à coque), fruits et légumes abîmés, coquilles d'œufs...

Restes de repas
os, arêtes de poisson, riz, pâtes, fromage et restes d'assiette

Café
marc et filtre

Thé
sachet et vrac

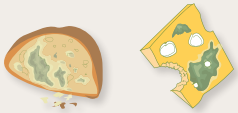

Produits périmés
sans emballage

Fleurs fanées

Je ne mets pas

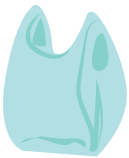

Sacs plastique
même compostables

Emballages
ou aliments emballés

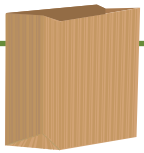

ASTUCE

Je réutilise les sacs de légumes en papier kraft de mon commerçant pour la collecte des déchets alimentaires.

Une fois collectés, que deviennent **mes déchets alimentaires ?**

Service communication de Vienne Condrieu Agglomération - agence**réciproque**.fr - Octobre 2024

Je trouve une borne de collecte près de chez moi

Je flashe pour ⊕ d'infos !

› Pour récupérer gratuitement votre kit de tri

Rendez-vous sur le site de l'Agglo, rubrique :
Mes démarches >
Déchets >
Je demande mon kit de tri

Un doute ? Une question ?

Retrouvez toutes les informations sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
Service gestion des déchets • 04 74 53 45 16
gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr